Clandestins : La sécu se rebiffe

26/08/2008 à 11h56



La sécu de Paris vient d'assigner Abdul devant les tribunaux au motif que ce dernier était dépourvu de papiers en règle et lui réclame le remboursement de 475,92 euros.

Seulement voilà : durant ses 7 années en France, Abdul, ressortissant mauritanien, a toujours payé ses cotisations maladie. Arrivé en France en 2001, il travaille depuis, paye des impôts et cotise à la Sécu.

Pour pouvoir résider et travailler – et ne pas retourner en Mauritanie – Abdul reconnaît avoir produit de faux papiers. Malgré l'insistance de l'agence d'intérim qui produit une promesse de *«mission de très longue durée»* afin d'obtenir sa régularisation, la préfecture lui signifie en février 2008 qu'il tombe sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière et l'invite à quitter le territoire.

L'action menée par la CPAM révolte l'association *SOS soutien aux sans-papiers*. *«Ce qui n'est pas mentionné dans cette procédure pénale, c'est bien le montant touché par la CPAM pendant 7 années,* s'étrangle Machine. *Ils ont encaissé ses cotisations. Alors un remboursement, pourquoi pas, mais ce sera remboursement contre remboursement !»*

La sécu se défend : *«On a droit à la Sécu si on est en règle. Dans le cas contraire, il existe l'aide médicale d'Etat [voir la vidéo ci-contre de 2007]»* Mais elle concède : *«Ce ne serait pas illogique que X réclame le*

remboursement de ses cotisations.» Ce qui signifierait que les travailleurs clandestins sous le coup d'un arrêté de reconduite à la frontière pourraient réclamer le remboursement de leurs cotisations. (source) (via ubu)

Si les remboursements sont à l'ordre du jour, je réclame :

• le remboursement de ma part d"impôts servant à financer un système scolaire indigne et m'obligeant à mettre mon fils dans une école privée,
• le remboursement de mes cotisations retraites servant à payer des escadrons de fonctionnaires inutiles
• le remboursement de mes impôts locaux servant au Maire de ma ville à financer des services déficients et des manifestations culturelles indigentes, à subventionner des associations de gauche ou des artistes incapables et prétentieux
• le remboursement de mes cotisations sociales servant au financement d'un organisme soviétoïde qui m'oblige à prendre une mutuelle au prix de plus en plus astronomique
• le remboursement de ma part d'impôts servant à financer un service public de l'audiovisuel qui ne m'informe pas, propage des idées délétères et sape ma culture
• trouvez la suite…